



VILLE DE
PINCOURT

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – TENUE LE 4 FÉVRIER 2022, À 10 H 00

10 H 00- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 4 février 2022
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 février 2022
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 819-04 – Règlement révisant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt
4. Dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 916 pour la réfection des infrastructures de rues (Shamrock et autres)
5. Période de questions

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca

6. Levée de la séance extraordinaire du 4 février 2022